



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/14353
2 février 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 1er FEVRIER 1981, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE
L'EQUATEUR AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous demander, sur instructions expresses de mon gouvernement et conformément à la Charte des Nations Unies, de bien vouloir appeler l'attention du Conseil de sécurité, en sa qualité d'organe chargé de la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationale, sur la gravité de la situation qui s'est créée entre la République de l'Equateur et la République du Pérou, du fait de l'agression dont fait l'objet la première de la part des forces armées péruviennes, qui depuis le 22 janvier dernier, attaquent au sud-est du pays, dans la Cordillère du Condor, des postes militaires équatoriens, en particulier celui de Paquisha.

L'Equateur a appuyé la première résolution adoptée à ce sujet par le Conseil de l'Organisation des Etats américains, qui a décidé d'envoyer une mission d'observateurs dans le secteur qui est le théâtre des attaques des forces péruviennes, ce à quoi s'est opposé le Pérou.

De même, l'Equateur a accepté, et le Pérou a refusé, la généreuse offre de médiation des Gouvernements de la Colombie et du Venezuela, pays andins eux aussi, unis dans une même communauté avec l'Equateur et le Pérou par des liens historiques et géographiques.

L'Equateur a également souscrit à la résolution aux termes de laquelle l'OEA a décidé de réunir les Ministres des affaires étrangères pour étudier le différend opposant les deux pays, résolution qui a été adoptée par 20 voix contre une - celle du Pérou - avec deux abstentions. Le Ministre équatorien des affaires étrangères a fait savoir qu'il se rendrait à cette réunion avec la volonté de rechercher la paix, dans la dignité, une paix établie sur des formules concrètes, pour qu'elle soit durable et fermement assurée.

Par ailleurs, l'Argentine, le Brésil, le Chili et les Etats-Unis, s'étant déclarés préoccupés par les incidents survenus dans le secteur frontière entre l'Equateur et le Pérou et ayant décidé de lancer un appel à ces deux pays, leur demandant de s'abstenir de tout recours à la force, et de s'efforcer, dans toute la mesure possible, d'éliminer les tensions par des moyens pacifiques, le Ministre équatorien des affaires étrangères a rappelé que son pays s'était borné à repousser des attaques armées et il a déclaré que son gouvernement se félicitait de l'initiative prise par ces quatre pays; celle-ci sera un élément constructif dans les entretiens qui pourront avoir lieu, les formules qui pourront être envisagées dans le cadre de l'OEA, à propos d'une question d'une telle importance, comme seront extrêmement utiles aussi toutes les démarches conciliatoires qui s'offriront à faire des pays amis.

Sans qu'il y ait de la part de l'Equateur la moindre intention de mettre aucunement en question l'action de l'Organisation régionale, le gouvernement de ce pays estime que le Conseil de sécurité, du fait qu'il lui appartient en propre de veiller au maintien de la paix et de la sécurité internationales, doit être pleinement informé de l'évolution de la situation. J'ai donc reçu pour instructions de vous faire parvenir la présente lettre que je vous prie de bien vouloir faire distribuer d'urgence comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire et
plénipotentiaire,

Représentant permanent de l'Equateur
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Miguel ALBORNOZ

